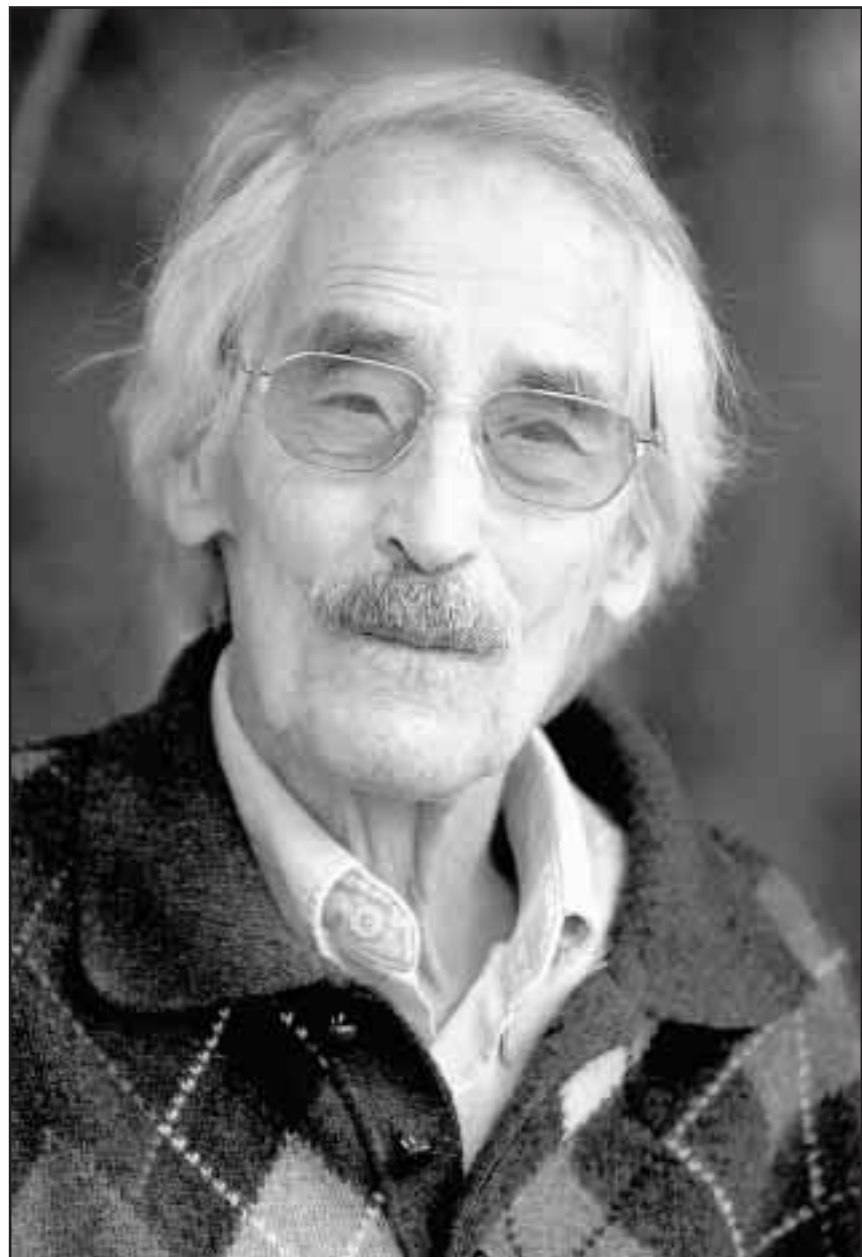




Le doyen et la benjamine ont comblé le fossé des générations

CONSTITUTION • Sophie Bugnon, la plus jeune constituante, et Joseph Rey, l'aîné de l'assemblée, livrent leurs visions du projet, qui se rencontrent sur plusieurs points. Interview croisée.



«Il faut dire oui à cette Constitution, aussi par respect pour l'argent du contribuable», estime **Joseph Rey**.

ALAIN WICHT



Pour **Sophie Bugnon**, «Ce projet est le meilleur compromis qu'on pouvait trouver!»

ALAIN WICHT

PROPOS RECUEILLIS PAR
STÉPHANIE BUCHS

La grande aventure de l'élaboration d'une Constitution marque ses fondateurs. La benjamine de la Constituante avec ses 22 ans, Sophie Bugnon (cit. Riaz), rejoint sur plusieurs points le doyen d'âge Joseph Rey (cs, Fribourg) avec ses «88 printemps». Leurs visions, toutes deux en faveur du projet, malgré certaines nuances, montrent l'exemple de l'entente entre générations chère à Joseph Rey. A l'initiative de ce dernier, les trois plus jeunes (Sophie Bugnon, Mélanie Maillard, Christian Pernet) ont d'ailleurs rencontré les quatre plus âgés (Joseph Rey, Michel Bavaud, Bernard Garnier et Josef Vaucher) à plusieurs reprises, durant environ trois mois, avant le début des débats. But avoué: préparer la première séance plénière. Interview.

Pourquoi accepter ce projet?

– **Joseph Rey:** C'est un compromis entre toutes les tendances, qui a atteint une sorte d'harmonie. Si nous devons recommencer, le deuxième projet sera plus mauvais. Et enfin, il faut dire oui par respect de l'argent du contribuable qui a financé la Constituante.

Cette Constitution est-elle trop progressiste ou pas assez?

– A mon avis, ce projet ne va pas assez loin. Je suis à la fois déçu et peiné d'un manque de courage des constituants. Mais ce qui a été décidé est tellement important pour l'avenir. On a quand même accepté de belles avancées. Je suis particulièrement satisfait des articles sur le statut des personnes âgées, sur la promotion de l'entente entre générations, sur le droit de vote pour les étrangers. Ce dernier élément est un début de solution pour les migrants, même si j'aurais préféré leur donner ce droit au niveau cantonal aussi. On ne peut pas dire non à la Constitu-

tion seulement à cause d'un ou deux articles qui ne nous plaisent pas. Le peuple aura toujours la possibilité, ensuite, de modifier ce qui ne lui plaît pas par le biais de l'initiative constitutionnelle.

En tant qu'aîné, qu'est-ce qui vous a tenu le plus à cœur?

– La communication intergénérationnelle. Je ne suis pas là pour soutenir uniquement les retraités. Ne défendons pas que nos problèmes mais ceux de toute la société. A l'occasion d'une journée d'information au Collège Saint-Michel, un des jeunes m'a dit: «Quand on vous entend, vous êtes l'un des nôtres!»

C'est votre première expérience politique. Qu'en retirez-vous?

– Même si j'étais secrétaire syndical, je n'ai jamais été très engagé politiquement. Cette expérience m'a permis d'apprendre à écouter, à être conciliant avec ceux qui n'étaient pas du même avis. Atteindre l'harmonie est indispensable dans un monde où la personne a perdu de sa valeur intrinsèque.

Avez-vous ressenti le poids de participer à une page d'histoire?

– Oui. Je me suis dit que ça allait être formidable de participer à une remise en question de la base du fonctionnement de notre société. Cela faisait quand même depuis 1847 que cette Charte n'avait pas été refaite.

Votre meilleur souvenir?

– La dernière séance, lorsqu'on a dû se prononcer individuellement sur le projet. J'ai dit résolument oui!

Et ce qui vous reste en travers de la gorge?

– Certaines tactiques politiques qui débouchent sur des attitudes malhonnêtes. Sans citer de nom, il m'est arrivé d'être déçu qu'une parole donnée ne soit pas respectée... SB

Sophie Bugnon n'avait pas encore 18 ans au moment du dépôt des listes pour l'élection à la Constituante. Elle a atteint la majorité entre ce moment-là et l'élection. Etudiante en médecine à l'Université de Berne, elle vient de Riaz.

Pourquoi accepter ce projet?

– **Sophie Bugnon:** C'est le meilleur compromis qu'on pouvait faire. Et si nous devions élaborer un deuxième projet, il serait beaucoup plus frileux. Chaque constituant regrette un élément qu'il n'a pas pu faire passer, mais c'est le fonctionnement de notre système qui veut que le résultat des débats soit un consensus.

Cette Constitution est-elle trop progressiste ou pas assez?

– Au départ, j'étais plus idéaliste, j'aurais aimé aller plus loin sur cer-

Lors des décisions sur le PACS ou le droit de vote des étrangers, des homosexuels ou des étrangers étaient présents. Ils nous ont fait ressentir que le moment était historique!

tains points. J'aurais voulu que le concubinage soit reconnu à travers le partenariat enregistré (PACS) pour les hétérosexuels aussi. J'ai ensuite compris qu'il faut prendre en compte toutes les sensibilités.

En tant que jeune, qu'est-ce qui vous a tenu le plus à cœur?

– Je tenais vraiment à m'engager pour faire participer un maximum de personnes à la vie politique, y compris intéresser davantage les jeunes. Dans mon cursus scolaire, je n'ai jamais eu de cours de civisme et c'est une grave lacune. La motion populaire aurait été un moyen de faciliter l'accès pour la population à la

politique. Mais les alinéas concernant cette problématique sont tombés. Je regrette le désintérêt général pour la politique, car les débats y sont passionnants.

C'est votre première expérience politique. Qu'en retirez-vous?

– Elle m'a donné envie de m'engager un jour davantage en politique, mais pas tout de suite. Et je me suis rendu compte de l'importance des partis politiques, même si maintenant encore, je ne pourrais pas me décider pour l'un ou l'autre.

Avez-vous ressenti le poids de participer à une page d'histoire?

– Oui, quand même un peu. Certains événements officiels nous ont rappelé notre participation à l'histoire. Mais on n'y pense pas à chaque phrase qu'on prononce.

Votre meilleur souvenir?

– Les moments les plus forts en plénum étaient ceux où les personnes concernées par le débat du moment étaient dans la salle. Lors des décisions finales sur le PACS ou le droit de vote des étrangers, des homosexuels ou des étrangers étaient présents. Ce sont eux qui nous ont fait ressentir que le moment était historique!

Et ce qui vous reste en travers de la gorge?

– Le passage à la trappe du concept de salaire minimum a été pour moi une grande déception. La question des travailleurs les plus pauvres n'a pas vraiment été réglée. SB

COOPÉRATION

Une commission d'experts pour le développement

SOLIDARITÉ • La fédération Fribourg-Solidaire, créée il y a une année par cinq organisations non gouvernementales (ONG), appelle le canton et les communes à soutenir davantage les projets d'aide au développement. Pour faciliter la tâche des collectivités publiques, la fédération a décidé, à l'occasion de sa première assemblée générale ordinaire qui s'est tenue hier soir à Fribourg, de mettre sur pied une commission technique d'experts. Celle-ci est chargée d'étudier de manière critique les projets émanant des organisations membres et qui requièrent un soutien financier.

Selon Michel Diot, secrétaire de la fédération, cette commission doit «encourager les collectivités à respecter la recommandation du Sommet de Rio qui veut que 0,7% d'un budget annuel de fonctionnement soit consacré à l'aide au développement. C'est encore loin d'être le cas dans le canton de Fribourg».

Fort de sa première année d'activité, la fédération a obtenu un soutien financier pour trois ans de la part de la Direction du développement et de la coopération (DDC), à Berne. Ce qui lui permet de couvrir un tiers du coût de fonctionnement de son secrétariat. Par ailleurs, trois nouvelles ONG ont décidé d'intégrer la fédération. JST

ACCIDENTS

Motocycliste blessé

FRIBOURG • Un automobiliste de 60 ans circulait du boulevard de Pérolles en direction de la route de la Neuveville, mercredi à 8 h 25. A la Route-Neuve, en obliquant à gauche pour stationner, il n'a pas remarqué une moto qui arrivait en sens inverse. Légèrement blessé au cours de la collision, le motocycliste a été conduit en ambulance à l'Hôpital cantonal, informe la police. Dégâts: 5500 francs.

Cinq blessés légers

MARLY • Cinq personnes ont été légèrement blessées lors d'une collision en chaîne, mercredi à 16 h 55, à Marly. Une automobiliste de 26 ans, qui circulait de Fribourg vers Marly, n'a pas remarqué l'arrêt de la colonne de véhicules et a embouti une voiture qui a été projetée contre une troisième. Légèrement blessés, le conducteur de la première auto heurtée et ses quatre passagers ont été conduits en ambulance à l'Hôpital cantonal. La police estime les dégâts à 25 000 francs.

Appel aux témoins

SCHMITTEN • Mercredi à 19 h 30, un conducteur inconnu, au volant d'un véhicule de livraison immatriculé BE 42..., circulait de la place de parc du Centre de fitness en direction de la gare de Schmitten. En débouchant sur la Friesenstrasse, il n'a pas remarqué une voiture qui se dirigeait vers le village. Pour éviter une collision, la conductrice de cette dernière a dévié sur la gauche de la chaussée où elle a percuté la bordure du trottoir et un transformateur. Après un court échange avec la conductrice, l'automobiliste inconnu a quitté les lieux sans laisser ses coordonnées, communique la police. Il est prié, ainsi que les témoins éventuels, de s'annoncer à la police cantonale, à Granges-Paccot, tél. 026 305 68 11.

Rédactions régionales

e-mail: region@laliberte.ch

Bureau de Bulle

026 913 92 00

e-mail: bulle@laliberte.ch

Bureau de Romont

026 652 56 36

e-mail: romont@laliberte.ch